



Décisions municipales d'intérêt public 2024

Date	Décision
08.01.2024	<u>Lotissement Place du Village – Luna – Modification des poignées</u> Afin de sécuriser les accès aux caves, des poignées « boule » seront installées par l'entreprise Hess & Martin (Lausanne) à l'entrée de chaque cave. Montant du devis : CHF 2'406.10 TTC.
08.01.2024	<u>Parcelle RF 256 – Remplacement d'un chauffage central à accumulateur électrique par deux pompes à chaleur air/eau à l'extérieur</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2023/11.
15.01.2024	<u>Jeunesse & Camps – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.
15.01.2024	<u>Théâtre du Comsi – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.
15.01.2024	<u>Rue de l'Horloge 10 – Travaux</u> Le devis de CHF 2'816.90 TTC de l'entreprise Milliquet SA (Romanel-sur-Lausanne) relatif au remplacement des deux cuvettes de WC a été approuvé par la Municipalité.
15.01.2024	<u>Route des Deux Communes 17 – Travaux</u> Le massif de la cheminée étant en très mauvais état, la Municipalité a adjugé les travaux de réfection à l'entreprise Von Auw (Préverenges) pour le montant de CHF 2'810.95 TTC.
15.01.2024	<u>Parcelle RF 47 – Rénovations intérieures</u> La Municipalité a délivré l'autorisation municipale n° 2024/02.
22.01.2024	<u>Fête de la Tulipe 2024 à Morges</u> La Municipalité a décidé de parrainer un grand massif pour le montant de CHF 400.00.
22.01.2024	<u>Parcelle RF 55 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 150 m2 de panneaux photovoltaïques intégrés en toiture.
22.01.2024	<u>Plages des Mellières et des Pêcheurs – Bois de grève</u> La Municipalité a décidé de mandater le Groupement forestier de Ballens-Mollens pour l'enlèvement et l'évacuation des bois flottés échoués sur les plages pour un montant de CHF 6'215.-. Ces travaux sont exceptionnellement subventionnés à 60% par le Canton.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
22.01.2024	<p><u>Station de relevage de la Môlaz – Entretien des pompes</u> Le remplacement des roues des pompes et des diffuseurs a été adjugé à l'entreprise Heusser Water Solutions SA (Villeneuve) pour le montant de CHF 10'820.80 TTC.</p>
29.01.2024	<p><u>Tennis Club Aubonne - Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir cette association sportive par un don de CHF 200.- correspondant à la participation de 4 enfants de la commune.</p>
29.01.2024	<p><u>Gestion des séances de Municipalité - Application eSéances</u> En vue de dématérialiser les séances quotidiennes de la Municipalité, elle a décidé d'acquérir l'application eSéances pour un coût unique d'env. 9'635.- HT et un coût annuel de CHF 3'050.- HT. Cette solution permet de gérer les ordres du jour, les objets, décisions et annotations ainsi que les précédents procès-verbaux en tout temps. Elle améliore également le suivi des dossiers. Afin d'optimiser cet outil, il y aura lieu d'installer un écran et une barre-son en salle de Municipalité. Au vu de l'investissement, un préavis sera déposé au Conseil communal de juin, ce qui porterait une éventuelle mise en œuvre au début de l'automne 2024.</p>
29.01.2024	<p><u>Route des Deux Communes 17 – Entretien des extérieurs</u> Le mandat pour la taille de plusieurs arbres a été attribué à l'entreprise Jardins Créations Sàrl (Crissier) pour un montant de CHF 6'760.- TTC.</p>
29.01.2024	<p><u>Etoy-Sud – Route des Deux Communes 16-24</u> En raison de problèmes récurrents dans les installations sanitaires, la Municipalité a décidé de modifier les adoucisseurs présents afin qu'ils traitent également l'eau froide. Ces travaux seront exécutés par Lannutti SA (Plan-les-Ouates) pour un total de CHF 5'052.57 TTC.</p>
29.01.2024	<p><u>Police Région Morges – Body Cams</u> La Municipalité a préavisé favorablement le projet du Comité de Direction de la PRM qui envisage l'utilisation de body Cams (petites caméras que les policiers portent sur leur corps) lors des interventions par les agents. Il semblerait que cette solution permette de prévenir ou de désamorcer les incidents.</p>
05.02.2024	<p><u>Bâtiments communaux – Paratonnerres</u> La Municipalité a décidé de confier le contrôle des paratonnerres de la salle de gym et du collège à l'entreprise Perusset Paratonnerres SA (Cossonay) pour le montant de CHF 1'900.- HT.</p>
05.02.2024	<p><u>Résidences Etoy-Sud</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux suivants à l'entreprise Ligne Verte (St-Prex) pour les années 2024 à 2026:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien des surfaces herbeuses pour CHF 3'080.00/an TTC. - Entretien de la haie communale pour CHF 4'2100.00/an TTC.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
05.02.2024	<p><u>Route des Grands-Bois – Sécurisation des piétons</u> Faisant suite à un postulat déposé lors du Conseil communal d'octobre 2023, la Municipalité a pris les décisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une bande pour piétons depuis le quartier des Grands-Bois jusqu'à l'arrêt de bus des Bruyères. - Marquer toutes les sorties de chemins privés au moyen de lignes blanches de guidages. - Étudier la possibilité d'installer un ralentisseur. - Ne pas entrer en matière concernant l'installation d'un éclairage.
05.02.2024	<p><u>Zone de détente les Mellières</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux d'entretien (désherbage, destruction des plantes indésirables, taille d'entretien des plantation et taille de la haie de charmilles) du talus sis le long du parking pour les années 2024 à 2026 à l'entreprise la Ligne Verte (St-Prex) pour un montant annuel de CHF 5'540.00 TTC.</p>
05.02.2024	<p><u>Protection civile (PCi) – Projet Tetris</u> La Municipalité a décidé de ne pas s'opposer au projet cantonal de centralisation de la PCi. Il préconise une cantonalisation ou une formation d'associations intercommunales réduites à 4 régions d'ORPC (Organisation régionale de protection civile) au lieu de 10 actuellement.</p>
12.02.2024	<p><u>Samas'Kids – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.- pour les différentes activités des jeunes samaritains.</p>
12.02.2024	<p><u>Fondation sauvetage faons Vaud</u> La Municipalité a décidé d'accorder un don de CHF 100.- à cette association qui repère par drone les faons lors de la fauche du printemps.</p>
12.02.2024	<p><u>Parcelles RF 49 et 345 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction - Sondage charpente</u> La Municipalité a adjugé les travaux de sondage de la charpente du collège à l'entreprise Bois Initial SA (Morges) pour un montant de CHF 2'667.90 TTC. Cette expertise permettra de confirmer que la toiture du collège peut supporter le poids des panneaux solaires.</p>
12.02.2024	<p><u>Parcelle RF 228 — Droit de préemption</u> La Municipalité a décidé de renoncer à exercer son droit de préemption sur la vente de cette parcelle.</p>
12.02.2024	<p><u>Relevé des compteurs d'eau</u> La Municipalité va acquérir auprès de l'entreprise GWF AG (Puidoux), un récepteur Bluetooth nécessaire à la réception des données des modules radio et transfert de celles-ci à la tablette pour un montant de CHF 1'540.25 TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
19.02.2024	<p><u>Buchillon au Carré – Exposition 2024</u> 5 ans après la dernière édition, l'exposition Buchillon au Carré aura lieu du 4 au 6 octobre 2024. La Municipalité a décidé de soutenir financièrement cette manifestation par un don de CHF 2'000.- et en prenant en charge l'apéritif du vernissage.</p>
04.03.2024	<p><u>Club de natation de Buchillon</u> Les comptes de la saison 2023 ayant été fournis, la Municipalité a décidé de verser au club de natation une subvention de CHF 2'000.- pour l'année 2024.</p>
04.03.2024	<p><u>Triteam Lausanne – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé de soutenir ce club par un don de CHF 50.- correspondant à la participation d'un enfant de la commune.</p>
04.03.2024	<p><u>Parcelle RF 323 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un mirabellier malade. Plantation compensatoire par un magnolia, un margousier et un figuier.</p>
04.03.2024	<p><u>Parcelles RF 49 et 345 – Projet rénovation du bâtiment administratif et celui abritant les logements de fonction – Modification du réseau</u> La Municipalité a accepté le devis de Romande Energie de CHF 16'179.25 TTC correspondant à la modification du réseau pour la création du RCP (Regroupement dans le cadre de la consommation propre).</p>
04.03.2024	<p><u>Parcelle RF 331 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 120 m2 de panneaux photovoltaïques rapportés en toiture.</p>
04.03.2024	<p><u>Installation de pompes à chaleur – Simplification de la procédure</u> Le canton de Vaud a décidé d'alléger les démarches pour l'installation de PAC air/eau et air/air pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans des bâtiments existants. C'est également le cas à l'extérieur d'un bâtiment existant, pour autant que la PAC s'intègre au bâti, n'excède pas un volume de 2m3, ne porte pas atteinte à d'autres intérêts prépondérants et ne cause pas de bruit excessif pour le voisinage. Désormais, l'installation d'une PAC doit simplement être annoncée à la commune au moyen du formulaire ad hoc. Le guide communal des autorisations sera adapté et l'information diffusée sur le site internet.</p>
04.03.2024	<p><u>Croisement Route des Bruyères-La Delèze – Circulation des piétons</u> Afin de sécuriser le passage des piétons d'un trottoir à l'autre et leur éviter de devoir marcher quelques mètres sur la route, la Municipalité a mandaté MGC SA (Saint-Prex) pour ouvrir un passage dans l'îlot en pierre. Montant des travaux : CHF 3'373.80 TTC.</p>
11.03.2024	<p><u>GIMMEliveMUSIC – Soutien financier</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 100.- à cette association qui organise un concert thématique dans le centre des Ateliers de la Côte. Cette structure a pour but de donner l'opportunité aux jeunes musiciens-nes en phase d'apprentissage de vivre l'expérience de la scène musicale.</p>

**Décisions municipales d'intérêt public**

Date	Décision
11.03.2024	<u>Gymnase d'Etoy – Journée sportive</u> La Municipalité a décidé de soutenir la journée sportive du gymnase d'Etoy par l'octroi d'une subvention de CHF 300.-
18.03.2024	<u>Sécurisation d'un sentier forestier</u> Faisant suite à une demande d'un conseiller communal lors de la séance du mois de mars, la Municipalité a mandaté le Groupement forestier pour procéder aux travaux de sécurisation du sentier traversant les parcelles RF 130 et 131. Les frais inhérents à cette intervention sont pris en charge par la commune.
18.03.2024	<u>Route des Deux Communes 17 – Adoucisseur</u> La Municipalité a validé l'offre de TMGservices SA (Corminboeuf) pour le remplacement de l'adoucisseur en état d'usure avancé. Montant des travaux : CHF 3'134.90 TTC.
18.03.2024	<u>Parcelle RF 166 – Rénovation toiture</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2023/13.
18.03.2024	<u>Route de Saint-Prex – Permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille à Innov Construction SA pour le raccordement des stations de Romande Energie à la fibre optique. La durée de ces travaux est d'environ 6 semaines.
18.03.2024	<u>Route des Bruyères 1 – Manifestation privée</u> En possession de l'accord des voisins, la Municipalité a décidé d'autoriser une manifestation sur fonds privé le 30.03.2024 (ou 06.04.2024 en cas de météo défavorable).

Buchillon, le 26 mars 2024